

## DIRE

---

**VENTE :**  
**RG N° 22/00035**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS  
ET LE

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LYON (Rhône).

A comparu

Maître Frédéric ALLÉAUME de la SCP GRAFMEYER BAUDRIER  
ALLÉAUME JOUSSEMET, Avocats associés au Barreau de LYON, Toque 673,  
avocat constitué de :

La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES**  
(CERA), Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code  
Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et  
de Surveillance au capital de 1.150.000.000 €, Intermédiaire d'assurance  
immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, ayant son siège social Tour  
INCITY - 116 Cours Lafayette à 69003 LYON, immatriculée au Registre du  
Commerce et des Sociétés de LYON (69) sous le n° 384.006.029 (SIRET 384  
006 029 01660), représentée par le Président de son Directoire demeurant es  
qualité audit siège.

**Lequel nous a déclaré, par addition au cahier des conditions de vente, ce  
qui suit :**

**Qu'il vient de recevoir une réponse à la demande de renseignements  
d'urbanisme délivrée par le cabinet TERRANOTA & REYNARD en date  
du 21 mars 2022.**

Maître Frédéric ALLÉAUME de la SCP GRAFMEYER BAUDRIER  
ALLÉAUME JOUSSEMET annexe d'ailleurs purement et simplement la notice  
d'urbanisme au présent cahier des conditions de vente ainsi qu'un extrait du plan  
cadastral.

Desquels comparution et dire, Maître Frédéric ALLÉAUME de la SCP  
GRAFMEYER BAUDRIER ALLÉAUME JOUSSEMET a demandé acte.

Et a signé avec nous Greffier après lecture.

Me ALLÉAUME

LE GREFFIER